

Information & communication

- > Identifier, structurer et diffuser des données et informations sur l'environnement et le développement durable pour les territoires.
- > Animer le pôle ressources sur les emplois, métiers et formations en lien avec les acteurs et décideurs des métiers et des formations.
- > Traiter l'information et la documentation : veille informative, produits et services documentaires.
- > Produire et diffuser les données environnementales à travers l'information géographique et l'animation du pôle eau et environnement du CRIGE PACA.
- > Organiser des journées techniques d'informations, de conseils et des événements tels que les Rencontres.
- > Développer des projets européens et de coopération territoriale.

Contact : Sandrine Halbedel

Les sites animés par l'ARPE



> le site de l'ARPE : www.arpe-paca.org



> le site du Réseau "territoires durables"
Provence-Alpes-Côte d'Azur
www.territoires-durables-paca.org



> le site du programme LIFE
www.vipere-orsini.com



> le site du Réseau régional
des gestionnaires de milieux aquatiques
www.rrgma-paca.org



> le site du Réseau régional
des gestionnaires d'espaces
naturels protégés
www.renpaca.org



Conseil Economique et Social
Région Provence-Alpes-Côte d'Azur



COMMISSION EUROPÉENNE

Octobre 2011



Hautes Alpes
Louis Leleux



CONSEIL GÉNÉRAL
Bouches-du-Rhône



Département
VAUCLUSE

L'Agence Régionale Pour l'Environnement



Au service des collectivités
et des acteurs de l'environnement
en Provence-Alpes-Côte d'Azur

ARPE
PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR
AGENCE RÉGIONALE POUR L'ENVIRONNEMENT



Une agence publique

Créée en 1979, à l'initiative de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et en partenariat avec les Départements associés au sein d'un syndicat mixte, l'Agence Régionale Pour l'Environnement, la première en France, a pour vocation d'accompagner et d'apporter une assistance technique dans le domaine de l'environnement et du développement soutenable, aux collectivités territoriales, établissements publics et à l'ensemble des acteurs socio-économiques et associatifs de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

L'ARPE intervient en complémentarité des politiques régionales et départementales ; elle a vocation à développer, faire émerger et valoriser des pratiques innovantes pour la protection et la mise en valeur de l'environnement sur l'ensemble du territoire régional.

L'équipe de l'ARPE est constituée d'une cinquantaine d'agents : chargés de missions, ingénieurs, techniciens, documentalistes, juristes, gestionnaires, administratifs, ... qui mettent leurs compétences au service des collectivités locales et des acteurs de l'environnement et du développement durable sur le territoire régional.

Président : Christian DESPLATS, Conseiller régional

Directeur : Claude HOLYST

Membres et partenaires

Les membres permanents

- > la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
- > les Départements : Alpes de Haute-Provence, Hautes-Alpes, Bouches-du-Rhône, Var et Vaucluse

Les membres associés

- > l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée & Corse
- > l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME)
- > le Conseil Economique Social et Environnemental Régional (CESER)
- > la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL)

Les autres partenaires

- > l'Union européenne
- > les Collectivités territoriales, les Services déconcentrés de l'Etat
- > les gestionnaires d'espaces naturels (Parcs naturels régionaux, Parcs nationaux, Réserves naturelles, ...) et de milieux aquatiques (syndicats de rivières, Etablissements Publics d'Aménagement et de Gestion des Eaux, Etablissements Publics Territoriaux de Bassin, ...)
- > les associations de protection de la nature, d'éducation à l'environnement et de formation
- > les organismes consulaires (Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre d'Agriculture, Chambre de Métiers)
- > les entreprises publiques et privées

Missions

Observer pour faciliter la diffusion d'informations et de données validées par les partenaires et pertinentes au regard des besoins de l'ensemble des acteurs de la région.

Animer des réseaux d'acteurs territoriaux pour aider au montage et au suivi d'opérations qui visent à diffuser de nouvelles approches et pratiques professionnelles qui intègrent pleinement les objectifs de protection et mise en valeur de l'environnement et de développement soutenable.

L'ARPE anime sept réseaux régionaux : gestionnaires d'espaces naturels protégés (RREN), gestionnaires de milieux aquatiques (RRGMA), gestionnaires de déchetteries, "Territoires durables", "Commande publique et développement durable", "Zones d'activités et développement durable" et l'"Espace d'échanges des acteurs de l'utilité sociale environnement".

Organiser des journées techniques ou thématiques, séminaires, rencontres, visites de sites à l'attention des acteurs de l'environnement.

Accompagner les collectivités dans leurs projets territoriaux et leurs pratiques de développement durable : appels à projets, accompagnement individuel, ...

Etudier, expérimenter des pratiques et des techniques innovantes pour une meilleure gestion de l'environnement.

Principaux domaines d'intervention

Eau & milieux aquatiques

- > Contribuer à améliorer la connaissance des systèmes d'assainissement et la qualité des milieux aquatiques.
- > Conseiller les maîtres d'ouvrage dans leurs projets d'assainissement collectif.
- > Evaluer les procédés épuratoires innovants.
- > Partager les expériences, les méthodologies et les savoir-faire des gestionnaires des milieux aquatiques.
- > Mettre en place et animer l'Observatoire régional de l'eau et des milieux aquatiques.

Contact : Annelise Freihaut

Espaces naturels & biodiversité

- > Partager les expériences, les méthodologies et les savoir-faire des gestionnaires d'espaces naturels protégés.
- > Créer et animer l'observatoire régional de la biodiversité pour analyser et mettre à disposition de l'information fiable sur l'état et l'évolution de la biodiversité en région.
- > Mettre en œuvre et coordonner des programmes de protection et de conservation d'espèces et/ou d'habitats.
- > Appuyer les collectivités dans leurs projets de protection et de gestion des espaces naturels.

Contact : Thomas Fourest

Pratiques territoriales durables

- > Conseiller et accompagner les collectivités dans leur projet territorial de développement durable : Agenda 21, démarche interne écoresponsable, sensibilisation au développement durable local, ...
- > Capitaliser de la ressource, créer des outils, veille informative, flash-infos.
- > Partager les expériences et accompagner les collectivités en matière d'achats durables, de réhabilitation, d'aménagement et gestion durable des zones d'activités, de gestion durable des espaces verts et naturels, de développement de projet d'économie sociale, solidaire et responsable.

Contact : Audrey Michel

Veille et lettres d'informations

- > Veille environnement en Provence-Alpes-Côte d'Azur
- > Veille ARPE "Métiers et formations"
- > Lettre d'information trimestrielle "zones d'activités durables"
- > Flash Infos "territoires durables"
- > Flash Infos "commande publique durable"
- > Flash Infos "zones d'activités durables"

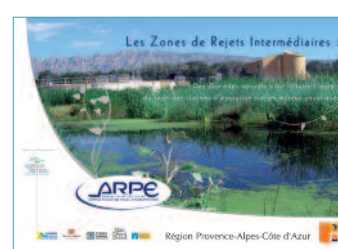
Nos dernières parutions



Agenda 21 local



Réseau régional "commande publique"



Assainissement et milieux aquatiques : zones de rejets intermédiaires



Partenariat associations et collectivités



Réseau régional des gestionnaires d'espaces naturels protégés



Réseau régional des gestionnaires de milieux aquatiques



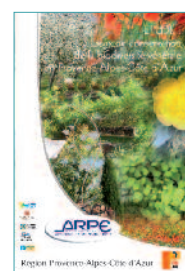
Fiches "Journées techniques d'information et de conseil"



Réseau régional "zones d'activités et développement durable"



Programme LIFE "Tortue d'Hermann"



Lieux de conservation de la biodiversité